

D Déchaumage

Le déchaumage est une opération superficielle de préparation du sol, réalisée après la moisson pour le nettoyer, faire germer les graines des plantes adventices, qui consiste à arracher et enfouir les plantes levées, les graines tombées au sol et les chaumes d'une jachère, d'une friche, d'une culture intermédiaire ou de la culture précédente. Cette opération se réalise en un ou plusieurs passages (cultivateur, pulvérisateur...) à une profondeur de 10 à 15 cm. ¹

Impacte

Impact défavorable

- **Taupin** *Agriotes sp.*

Période de réalisation

Au printemps et à l'automne. Intervenir en conditions séchantes et idéalement après la période de ponte des taupins, entre la fin du printemps et le début de l'été.



Effet(s) direct(s)

Cette pratique, à répéter lors de la destruction de la culture précédente attractive pour la ponte et favorable à l'installation de taupins (prairies, cultures fourragères), réduit le nombre d'oeufs et de larves de taupins en les faisant remonter à la surface (exposition aux prédateurs tels que les oiseaux), et parce qu'ils sont aussi très sensibles au dessèchement du sol occasionné par ces travaux.

Indice de fiabilité

★ ★ ☆ ☆

Références

¹ [http://www.franche-comte.chambagri.fr/\[...\]](http://www.franche-comte.chambagri.fr/[...])

² [http://www.terresinovia.fr/\[...\]](http://www.terresinovia.fr/[...])

“ Références bibliographiques

¹ [https://tice.agroparistech.fr/\[...\]](https://tice.agroparistech.fr/[...])